



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Vincent Chriqui, Directeur général du Conseil d'Analyse Stratégique

Je suis très heureux d'être ici. Je le suis également parce que ça me permet de retrouver Jean-Claude Gaudin, nous nous sommes croisés à Paris dans d'autres cadres, mais c'est autre chose de le voir dans sa ville. Enfin autre chose, oui et non, parce qu'en fait partout où il va il emmène une partie de sa ville avec lui, c'est du moins l'impression qu'il donne, en tout cas je le remercie beaucoup de son invitation. Je voudrais également remercier beaucoup Jacques Rocca Serra.

Et je dois dire que je suis vraiment très heureux d'être ici pour cet événement, d'abord parce que c'est un événement important pour la ville de Marseille, et ensuite parce que je pense – maintenant que je me suis penché sur le travail que vous avez effectué – que ça rejoint vraiment le travail que nous faisons au centre d'analyse stratégique. Le centre d'analyse stratégique, c'est l'ancien commissariat général au plan, donc c'est un champ d'étude assez large qui couvre l'économie, le travail, l'emploi, le social, le développement durable – pour ceux que ça intéresse, vous pouvez suivre tout ça sur Internet. Dans le domaine de l'emploi, on fait un travail assez spécifique qui s'appelle la prospective des métiers et des qualifications, qui consiste à regarder, au niveau de l'Etat, et c'est un exercice régulier qu'on fait tous les cinq ans, là on est dans la quatrième génération et on est en train de finaliser la prochaine génération, pour voir l'adéquation entre l'offre d'emplois, les formations et les demandes, les besoins des entreprises, et la manière dont ça évolue au fil du temps, pour voir si l'appareil français de formation est adapté aux besoins de l'économie de demain. C'est quelque chose qu'on fait avec plusieurs enjeux : optimiser l'offre de formation initiale et accroître les capacités d'anticipation ; favoriser une meilleure information des élèves et des étudiants, c'est tout l'enjeu de l'orientation – on sait bien qu'en France c'est quelque chose qu'on a du mal à réussir ; fluidifier le marché du travail ; et contribuer à l'anticipation des mutations économiques.

On voit que c'est vraiment très proche de l'exercice auquel vous vous livrez, et du contenu du diagnostic territorial partagé emploi-formation, dont j'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt, parce que je considère que c'est un document remarquable. En même temps on voit bien à quel point, même sur un territoire comme Marseille, il est difficile de tirer des enseignements généraux, tellement c'est déjà varié avec seulement un million d'habitants dans l'agglomération. Ce qui me fait penser d'ailleurs que notre ambition, qui est d'avoir un diagnostic national, est probablement totalement démesurée, mais on est payé pour ça, donc on va quand même essayer. En tout cas je trouve que c'est très intéressant de confronter cette approche nationale, qu'on a au centre d'analyse stratégique, et la manière dont vous voyez les choses à Marseille. C'est d'ailleurs ce que je vais faire dans la suite de mon exposé, en vous donnant quelques-unes des lignes que l'on dégagne dans ces perspectives pluriannuelles sur la formation et sur les besoins de l'économie, et voir dans quelle mesure ça s'applique ou non à la situation de Marseille et des villes environnantes.

Quelques observations générales sur des grandes tendances de long terme, qu'on ne peut pas ignorer dans un exercice comme celui-là.



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Vincent Chriqui, Directeur général du Conseil d'Analyse Stratégique

La première est évidemment le vieillissement de la population, qui est une donnée majeure. Il y a beaucoup de choses qui sont incertaines en économie et dans le social, mais il y a une chose qui est absolument sûre, c'est que les gens qui ont quarante ans en 2000 en auront soixante en 2020. Rien qu'avec ça, on peut tirer un certain nombre d'enseignements. Regardez la situation de la France, qui est celle d'un vieillissement. En même temps, c'est ce que les démographes appellent un vieillissement par le haut, c'est-à-dire que la France a cette chance que notre pyramide des âges se déplace vers le haut parce qu'on a de plus en plus de personnes âgées, mais pas parce qu'il y a de moins en moins de jeunes. On a un taux de natalité qui permet le renouvellement des générations, si on le compare à des pays comme l'Allemagne, comme l'Italie ou comme l'Espagne. C'est vraiment une chance pour notre économie, parce que ça veut dire qu'on n'est pas dans cette situation de sociétés vraiment vieillissantes, qui n'ont pas la force de travail jeune qui arrive. Mais en revanche, c'est évidemment un enjeu important en termes de choc démographique, avec près d'un actif sur trois qui va quitter le marché du travail d'ici 2020. C'est quelque chose qui touche évidemment particulièrement Marseille qui, comme les autres villes du Sud, est une ville où il y a une proportion importante de personnes âgées. C'est donc une certitude, parce que c'est une certitude démographique.

La deuxième observation est beaucoup moins certaine, et c'est un point sur lequel on a beaucoup d'interrogations. C'est la situation de l'emploi, et en particulier la manière dont l'emploi va s'adapter dans le contexte de la crise économique et au lendemain de la crise économique. Il faut savoir, et c'est vrai de Marseille comme de la situation nationale, que la crise économique n'a pas frappé l'emploi autant qu'on pouvait le penser au départ compte tenu de la violence de la crise. On a des modèles, une crise qui a tel impact entraîne tant de destructions d'emplois, et en fait l'économie française a détruit moins d'emplois que ce qu'on pouvait craindre. Dit comme ça, évidemment... il ne faut pas être cynique, de toute façon toute augmentation du chômage est un drame pour plein de raisons. Mais c'est vrai que l'économie française a davantage préservé ses emplois qu'à d'autres périodes. Du coup c'est un peu un mystère, de savoir comment ça va évoluer maintenant, dans la suite de la crise et dans la sortie de crise. Est-ce que finalement les entreprises ont retenu la main-d'œuvre, et du coup elles vont tarder à embaucher de la même manière qu'elles n'ont pas débauché ? Ou est-ce que, au contraire, on a préservé le niveau de l'emploi parce qu'on a préservé le niveau de notre appareil de production, ce qui permettrait de repartir sur un bon pied, ce qui est évidemment l'hypothèse qu'on a envie de prévoir ? C'est quelque chose qu'on a du mal à savoir, mais on le regarde de près, et on regarde de près la situation de villes comme Marseille.

Si on se penche plus précisément sur la situation marseillaise, c'est effectivement une ville qui a un taux de chômage supérieur à la moyenne, et en même temps, quand on regarde sur moyenne période, c'est plutôt une ville qui a des bonnes performances en matière d'emploi – vous l'avez rappelé, monsieur le maire –, qui a réussi à mieux redresser la situation de l'emploi au cours des dernières années que dans d'autres villes comparables. Donc évidemment il faut continuer.



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Vincent Chriqui, Directeur général du Conseil d'Analyse Stratégique

Mais c'est vraiment un domaine où on considère que les politiques publiques qu'on peut mettre en œuvre vont avoir un impact, parce que la suite n'est pas écrite. Je suis persuadé que la France, qui a quand même un niveau de chômage qui est élevé par rapport à ses partenaires, a des marges de manœuvre pour les réduire. Toute la politique qui est mise en œuvre, que rappelait madame Eynaud-Chevalier, vise à ça. Mais pour ça il faut que, non seulement au plan national, mais aussi au niveau territorial, il y ait une approche la plus fine possible pour vraiment répondre aux besoins de l'économie, c'est ce qu'a rappelé Jacques Rocca Serra dans son introduction, de manière précise, en tenant compte de l'avenir. Adapter notre appareil de formation. Adapter la manière dont on accompagne les emplois pour préserver les emplois quand c'est possible, mais quand ce n'est pas possible surtout accompagner la reconversion des personnes vers les secteurs créateurs d'emplois. C'est tout l'enjeu de l'avenir et des exercices tels que celui que vous conduisez.

Ce qui m'amène à ma troisième observation, qui concerne les secteurs créateurs d'emplois. Quels sont les secteurs qui vont créer de l'emploi au cours des cinq ans à venir, et en quoi ça peut déterminer nos politiques. Ce n'est pas très différent de ce qu'il y avait avant la crise. Ce sont à la fois les secteurs à fort contenu technologique, avec un positionnement haut de gamme, ce sont les services de conseil, notamment le conseil aux entreprises, c'est la R&D. En même temps ces secteurs-là sont très importants, parce qu'ils sont importants pour la croissance, parce qu'ils tirent l'économie, mais ce ne sont pas non plus les secteurs les plus gros créateurs d'emplois. Les secteurs les plus gros créateurs d'emplois sont ceux qui conservent une proximité avec la demande finale, ce sont des secteurs comme la construction, comme les services à la personne et à domicile, et ces secteurs-là vont conserver une grande importance dans les années à venir.

Je vais revenir là-dessus en exposant trois mutations de l'économie sur lesquelles je voudrais particulièrement insister, et qui me paraissent importantes pour les travaux que vous allez mener.

Premièrement, j'ai parlé du vieillissement de la population. Ça a évidemment un impact sur la demande d'emploi, ce sont des emplois de services à la personne, ce sont des emplois d'accompagnement. Ce qui pose toutes sortes de questions, y compris de financement, de financement socialisé ou non de ces dépenses, et ce qui pose aussi des questions pour l'adaptation des compétences. Ce sont des questions complexes. J'ai tendance à dire que ce sont plus des questions de professionnalisation que de qualification, au sens où il faut avoir des professionnels, et il faut avoir une professionnalisation de ces métiers, mais on ne l'obtient pas uniquement en élevant systématiquement la qualification. Quand on élève la qualification exigée pour des métiers, ce qui est toujours une tendance des responsables politiques, si on ferme l'accès à ces métiers à des personnes qui sont tout à fait aptes, en réalité, à faire de l'accompagnement des personnes âgées, on n'y gagne pas forcément. Donc il faut continuer à recruter y compris des personnes relativement peu qualifiées dans ces métiers, mais il ne faut pas dire ensuite que finalement ce sont des métiers peu qualifiés, que c'est comme ça, et qu'il n'y a pas de compétences derrière. Donc ça implique d'autres démarches, des démarches de valorisation des acquis de l'expérience, des démarches qui consistent à créer des parcours professionnels. Parce



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Vincent Chriqui, Directeur général du Conseil d'Analyse Stratégique

que souvent c'est la difficulté, quand on commence à s'occuper de personnes âgées, ça peut être le même métier très répétitif pendant très longtemps, alors qu'en fait on peut imaginer des passerelles avec d'autres métiers, comme l'accompagnement des jeunes enfants par exemple. Donc il y a vraiment une logique de professionnalisation à mettre en place, qui est assez complexe mais qui est certainement l'un des grands enjeux des années à venir, notamment dans le sud de la France.

Deuxième mutation, c'est l'économie verte. C'est une constante des discours politiques, là aussi. On le sait tous, la transition écologique est en marche vers une économie plus décarbonée, vers une économie plus économe en ressources naturelles. Et ça a une implication pour notre politique de l'emploi et pour notre politique de formation. Mais là aussi, je pense qu'il faut rentrer un peu dans le détail pour savoir ce que ça signifie. Quand on parle des emplois verts, on a tendance à dire « les nouveaux emplois, les emplois verts ». Effectivement, bien sûr, il y a des nouveaux emplois. La personne qui est chargée de l'entretien d'une éolienne, quand on n'avait pas d'éoliennes ce métier-là n'existait pas. Mais en réalité, l'impact des emplois verts sera majeur sur les emplois qui existent. On peut avoir des milliers de gens qui entretiennent des éoliennes, mais il y a des centaines de milliers, des millions de personnes dans le bâtiment dont le métier va changer. Ça suppose de les professionnaliser, de leur donner de nouvelles compétences. C'est la personne qui pose le toit qui doit maintenant savoir aussi poser un panneau photovoltaïque sur le toit. C'est la personne qui s'occupe de chauffage et climatisation qui doit maîtriser de nouvelles technologies. Tout ça entraîne des changements qui vont tous dans le même sens, le sens de l'élévation des compétences, y compris dans des métiers traditionnels. Ça touche aussi évidemment le secteur des transports, les nouvelles mobilités. C'est un point absolument majeur, parce que c'est au carrefour à la fois du développement économique de cette transition écologique, mais aussi des besoins économiques. Vous avez rappelé, monsieur le maire, à quel point les infrastructures de transport, notamment dans les agglomérations denses comme l'agglomération marseillaise, sont une condition pour le développement économique et pour la mobilité.

Troisième mutation économique, plus difficile à cerner, et donc j'insisterai moins, mais je pense qu'elle arrive : c'est celle qui est liée au fait d'aller d'une économie matérielle à une économie d'usage. On n'achète plus un bien, une voiture par exemple, on loue un service, par exemple un service de mobilité. C'est associé à la nouvelle étape des technologies de l'information. Je pense que c'est une évolution qui va se mettre en place progressivement et qui, là aussi, impose de nouvelles compétences, des formations plus importantes.

Voilà quelques remarques sur les mutations économiques à l'œuvre. Je voudrais également faire quelques remarques complémentaires, cette fois sur les évolutions structurelles qui concernent les emplois de demain.



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Vincent Chriqui, Directeur général du Conseil d'Analyse Stratégique

Je vais parler en particulier de l'emploi des femmes, comme l'a fait madame Eynaud-Chevalier. On constate qu'aujourd'hui les femmes représentent 47 % des emplois, donc elles se sont hissées pratiquement à la parité. Avec une remarque qui me paraît très importante et qui est assez frappante. C'est un des points sur lesquels on travaille, parce que je trouve que ce n'est pas quelque chose de très intuitif. Le niveau de l'emploi féminin progresse, mais la mixité des emplois ne progresse pas. C'est-à-dire qu'on a de plus en plus de femmes dans le marché du travail, mais on n'a pas, comme on pourrait l'imaginer au fur et à mesure que le taux d'emploi des femmes rejoint le taux d'emploi des hommes, des métiers qui deviennent de plus en plus mixtes.

On continue à avoir des métiers où il y a une majorité de femmes et des métiers où il y a une majorité d'hommes, avec une statistique que je trouve très éclairante : seulement 12 % des métiers sont occupés presque à parité par des hommes et des femmes, c'est-à-dire entre 40 et 60 % du même sexe. Dans 88 % des métiers, il y a surtout des hommes ou surtout des femmes. C'est dire à quel point on a des progrès à faire, y compris sur la mixité des emplois, ce qui évidemment renvoie à toutes sortes de questions, aux formations, aux représentations qu'on peut avoir, etc. Je pense que c'est un sujet important, et ça l'est particulièrement à Marseille, qui a un taux d'emploi des femmes qui est un peu inférieur à la moyenne, 1 sur 2 contre 6 sur 10 en France. C'est l'un des points que j'ai relevés dans votre diagnostic, qui est sans concession. Donc je pense que c'est l'une des marges d'amélioration.

La deuxième évolution, et ce sera ma conclusion parce que je pense que c'est sans doute l'enjeu principal, notamment pour la zone de Marseille, et là aussi madame Eynaud-Chevalier en a parlé, c'est la croissance de l'emploi qualifié et la part sans cesse croissante qui sera prise par l'emploi des cadres et par les professions intermédiaires des techniciens. C'est un véritable défi pour la France entière, mais particulièrement pour Marseille, qui se situe un peu en dessous de la moyenne dans ce domaine – au-dessus de la moyenne nationale, mais en dessous de la moyenne des grandes villes qui généralement accueillent une proportion un peu supérieure d'emplois relativement qualifiés.

Là aussi il faut toujours affiner le diagnostic et éviter d'avoir des jugements à l'emporte-pièce. Ce n'est pas la religion du diplôme, ce n'est pas quelle proportion de bac+X dans la population, parce que des apprentis, ça peut aussi être une manière d'apporter une compétence pointue, pertinente, une employabilité immédiate. Mais il faut se convaincre que quelle que soit la forme que ça prend en termes de formation ou de diplôme, il est évident que la réussite économique passera par une élévation générale des compétences. Je l'ai évoqué dans tous les secteurs que j'ai cités, les services à la personne, les emplois verts, mais il y en a beaucoup d'autres. C'est important d'abord parce que c'est une voie vers l'amélioration du pouvoir d'achat pour les personnes qui concernées. Ensuite parce qu'il y a une complémentarité entre l'emploi qualifié et l'emploi peu qualifié ; on ne peut pas dépasser un certain niveau d'emploi peu qualifiés si on n'a pas des emplois qualifiés pour créer des entreprises, pour les encadrer, etc. Ensuite, parce que l'économie de toute façon sera de plus en plus mobile, et sans même parler des diplômes, il y a des compétences qu'on appelle transversales ou transférables, des compétences qu'on peut



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Vincent Chriqui, Directeur général du Conseil d'Analyse Stratégique

amener avec soi d'un métier à l'autre, et ces compétences-là occuperont une place de plus en plus importante dans l'économie de demain, dans une économie qui forcément sera extrêmement mobile.

Voilà donc un objectif parmi d'autres, et quelques indications, à mon avis, sur quelques secteurs et quelques domaines à privilégier pour l'avenir. Ce sont des défis qui sont absolument considérables, mais Marseille les prend à bras-le-corps, à travers la Maison de l'emploi, à travers le Comité d'orientation pour l'emploi aujourd'hui. Et comme nous sommes dans une ville maritime, je vais conclure par une citation que j'aime bien, qui est de Sénèque : « Il n'y a point de bon vent pour qui n'a pas de port destiné », l'objectif est difficile, mais avec tous ces instruments vous savez où vous allez, vous avez une feuille de route, et je pense qu'avec ça vous avez des chances d'atteindre votre objectif.

Je vous remercie